

59 – PAIEMENT FACTURE RÉPARATION VÉHICULE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été saisie en date du 31 octobre 2018, d'un courrier émanant de Monsieur Hervé DEIDDA, dans lequel il nous explique que son véhicule a subi des dégâts lors du passage dans un nid de poule sur le Chemin du Petit Nice.

Les fortes pluies du mois d'octobre dernier, ont fortement dégradé le chemin et ont favorisé la formation de nids de poule.

Le montant de la dépense étant largement inférieur à la franchise de notre contrat assurance R.C, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le paiement de cette facture, pour un montant de 104,00 €